



CHSCT du 23 février 2015

MAIL



NET

En l'espace d'une seule semaine, on dénombre 4 fois plus de sollicitations mail.net (passant ainsi de 500 à 2000) sachant que l'outil n'a pas encore été déployé auprès de tous les agents de Lorraine. Rappelons que les demandeurs d'emploi n'ont pas encore tous découvert ce nouveau mode de contact. On peut redouter un accroissement significatif dans les prochaines semaines, notamment avec les modifications d'ouverture au public et l'appropriation par les demandeurs.

Le SNU dénonce la mise en place systématique et obligatoire sans nouvelle consultation d'un nouvel outil qui impacte le temps de travail, une absence totale d'anticipation des conséquences et une formation a minima, après coup. De plus, aucune sécurisation pour la fiabilité des réponses, notamment de l'indemnisation, n'est encore organisée.

DEPLOIEMENT CONSEILLERS A DOMINANTE ENTREPRISE Démonstrations...

Patrick Guiné nous a livré un complément d'information au dossier initial. Il tente de démontrer qu'avec moins de conseillers ayant chacun des portefeuilles parfois doublés et une augmentation des plages GPF, nous pourrions faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin !

Ces calculs n'intègrent que les jalons obligatoires des demandeurs d'emploi en portefeuille (ex-actifs) occultant volontairement la charge de travail induite par les sollicitations des demandeurs d'emploi, en portefeuille mais aussi rattachés, les fiches escalades, mail.net, le flux, les chantiers transverses... Ils n'intègrent pas non plus la prévision d'une prochaine augmentation des portefeuilles d'accompagnement Renforcé !

L'envoi des documents hors délai pendant le week end (!?) a permis le report de la consultation au 4 mars prochain.

La citation-démonstration du mois sur ce dossier est signée du président Eric Arsac :

« Nous allons mettre en place avec ce projet des facteurs d'amélioration des conditions de travail...les conseillers auront plus de capacité à s'auto-organiser...et donc si les conseillers subissent beaucoup moins et qu'ils s'organisent, ils se sentiront beaucoup mieux ! »

Qui dit mieux ?

A propos de la fin de l'intermédiation : *« On n'abandonne pas l'intermédiation ; le projet politique est axé sur l'appui à la construction du projet du demandeur d'emploi... l'intermédiation existe donc bien... entre le demandeur et le conseiller... »*

Vous en voulez encore ?...

Rendez-vous le 4 mars !

La santé au travail est toujours la grande absente du projet !

Notre enquête continue...merci à tous pour votre participation...**exprimez vos opinions sur alerte.metier@gmail.com !!!**

Consultation sur la nouvelle agence de ST DIE

Une belle agence avec la prise en compte des différentes évolutions demandées par les élus depuis plusieurs mois (chauffage/refroidissement individuel- double interrupteur- coursives, bureaux sécurisés)

40 places de parking pour 52 agents... 40 badges à la livraison du bâtiment, une commande supplémentaire devra être établie.

Toutefois, le SNU déplore le refus de prise en compte des problématiques phoniques et acoustiques sur ce type de construction.

Le SNU alerte, une fois de plus, sur le système du renouvellement de l'air !

Pour ces raisons,

**AVIS DEFAVORABLE
pour le SNU**

ST-DIÉ-DES-VOSGES